

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 30 juin 2020 à 10:25**S-PF-772130 26/08/20 *Attente des Journaux Officiels*
2020/05/serv 30/06/20 **Procédure Ouverte**

Ville de L'Isle-Adam / Service : MP / Sandra LACOMBE
SERVICES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE DE L'ISLE-ADAM

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 30/06/20 à 10h10	1/3	20-83438	
JOUE	Intégrale 30/06/20 à 10h10	1/3		

Service : MP
Référents : Sandra LACOMBE

Classification CPV :Principale : **66500000** - Services d'assurance et services de retraite

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE-ADAM

M. Sébastien PONIATOWSKI - Maire
45 Grande Rue
95290 L'Isle-Adam
Tél : 01 34 08 19 55

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur

**CCAS de la ville de L'Isle-Adam**

4 rue Dambry
95290 L'Isle-Adam
Tél : 01 34 69 77 41
centre.social@ville-isle-adam.fr

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet SERVICES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE DE L'ISLE-ADAM

Référence 2020/05/serv

Type de marché Services**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FR108

DESCRIPTION Le présent appel d'offres a pour objet la souscription des contrats d'assurance du groupement de commandes constitué entre LA COMMUNE DE L'ISLE-ADAM et son CCAS. Il se décompose en 5 lots distincts.

Code CPV principal **66500000** - Services d'assurance et services de retraite

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots : 5 max

Lots Libellé

Estimé
€ HT CPV

- | | |
|--|------------------------|
| <p>N° 1 assurance des dommages aux biens et des risques annexes
Description : La collectivité, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, procède à une consultation en vue de mettre en place un contrat d'assurance garantissant son patrimoine et ses risques annexes
Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/24
Acceptation des variantes : Non
Options : Oui
Les lots 2 et 3 prévoient des prestations supplémentaires éventuelles.
Reconductions : Non</p> | <p>66515000</p> |
| <p>N° 2 assurance des responsabilités et des risques annexes
Description : La collectivité, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, procède à une consultation en vue de mettre en place un contrat d'assurance garantissant ses responsabilités et les risques annexes à sa charge du fait des activités de l'ensemble de ses services.
Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/24
Acceptation des variantes : Non
Options : Oui
Les lots 2 et 3 prévoient des prestations supplémentaires éventuelles.
Reconductions : Non
Informations complémentaires : Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Protection juridique</p> | <p>66516000</p> |
| <p>N° 3 assurance des véhicules et des risques annexes
Description : La collectivité, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, procède à une consultation en vue de mettre en place un contrat d'assurance garantissant son parc automobile et ses risques annexes.
Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/24
Acceptation des variantes : Non
Options : Oui
Les lots 2 et 3 prévoient des prestations supplémentaires éventuelles.
Reconductions : Non
Informations complémentaires : Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : BRIS DE MACHINES</p> | <p>66514110</p> |
| <p>N° 4 assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
Description : La collectivité, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, procède à une consultation en vue de mettre en place un contrat d'assurance garantissant sa protection fonctionnelle des agents et des élus.
Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/24
Acceptation des variantes : Non
Options : Oui
Les lots 2 et 3 prévoient des prestations supplémentaires éventuelles.
Reconductions : Non</p> | <p>66513000</p> |

Description : La collectivité, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, procède à une consultation en vue de mettre en place un contrat d'assurance garantissant ses expositions.

Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/24

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

Les lots 2 et 3 prévoient des prestations supplémentaires éventuelles.

Reconductions : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Qualité selon laquelle il agit : agent, courtier, mutuelle. S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci.
- Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription ainsi que son habilitation obtenue auprès de l'organisme d'autorité de contrôle (ACPR ou son équivalent). Cette disposition ne concerne pas les intermédiaires d'assurance.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité

du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
Attestation d'inscription à l'ORIAS. Cette disposition concerne les intermédiaires d'assurance

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

La réponse pourra être présentée, soit par un Assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire.

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
55 % : Valeur technique
45 % : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le **26/08/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 26/08/20 à 14h00

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique : Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
2-4 bd de l'Hautil
BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59
greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
2-4 bd de l'Hautil
BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59
greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Envoi le 30/06/20 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30/06/20 à 10h10